

Soorts-Hossegor

infos

#2 | Avril 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous le pressentions et l'allocution télévisée du Président l'a confirmé, la période de confinement va donc durer jusqu'à mi-mai avec son lot de contraintes éprouvantes pour tous.

La sortie du confinement se fera aussi lentement selon des modalités qui restent à définir. Nous ne sommes donc pas prêts de retrouver la sérénité et la douceur de la vie d'avant.

Dans cette période difficile je tenais avant tout à vous remercier pour votre solidarité et votre sens civique.

La police municipale et la gendarmerie qui patrouillent régulièrement pour votre sécurité ont eu à constater très peu d'infractions et les contrôles que nous effectuons sur les locations saisonnières montrent eux aussi que, dans leur grande majorité, les loueurs ont respecté les consignes de la préfecture.

Je voudrais aussi avoir une pensée pour tous ceux, artisans, commerçants, indépendants, qui sont les plus durement touchés par la crise parce qu'au risque sanitaire s'ajoute le risque économique et l'angoisse de lendemains difficiles à évaluer. Espérons que la sortie du confinement marque pour la grande majorité de ces activités un certain retour à la normale.



La commune, pour ce qui la concerne, s'est engagée à les aider en maintenant les Halles d'Hossegor et le marché de producteurs de Soorts et en exonérant de loyers tous nos concessionnaires et nos locataires commerciaux et associatifs pour la période où il leur sera impossible de travailler.

Dans la même logique nous permettrons cet été, sous certains horaires, les chantiers de construction pour aider les entreprises et artisans du bâtiment à rattraper une partie du retard pris. Cela induira quelques nuisances mais je pense que vous comprendrez que la reprise de l'activité est prioritaire et suppose quelques sacrifices.

Depuis le début de la crise sanitaire nous nous sommes employés, avec l'aide des agents communaux et du personnel de l'Ehpad dont je tiens à saluer le comportement exemplaire, ainsi que des élus qui se sont mobilisés autour d'Henri Arbeille et de moi-même, à assurer la continuité des services de la commune.

Notre attention s'est bien sûr portée en priorité sur nos seniors que nous contactons régulièrement. Nous assurons à tous ceux qui le demandent le portage de repas et une aide pour leurs courses. Nous avons aussi mis en place un accueil téléphonique en mairie ainsi que des communiqués et un guide pratique mis en

ligne sur le site de la mairie pour répondre à vos nombreuses questions. Enfin la police municipale a renforcé ses contrôles en coordination avec les forces de gendarmerie et le service d'urbanisme continue de traiter toutes les demandes de permis de construire qui lui arrivent.

Depuis le 15 avril les services d'entretien et des espaces verts qui travaillaient jusqu'à lors en service réduit ont repris eux aussi le travail, dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire, afin de préparer la station à accueillir les vacanciers lorsque la saison démarrera et que les règles de déconfinement le permettront.

Il s'agira probablement d'une saison un peu particulière, que nul n'est capable de prévoir, la plupart des grandes manifestations de mai et juin ont d'ores et déjà été annulées, notamment le Swim & Run et le Festival du livre jeunesse, et celles de juillet le seront aussi, dont malheureusement le Salon du livre, mais dans tous les cas il est vital pour tous, et en particulier pour ceux d'entre nous qui vivent du tourisme, que cette saison, quelle qu'elle soit, se déroule dans les meilleures conditions possibles, avec des plages nettoyées et surveillées et leurs entrées accessibles à tous, une ville fleurie et propre, une sécurité garantie par une police municipale renforcée de ses saisonniers et des vigiles.

Enfin nous sommes en train de sélectionner un fournisseur de masques en tissu homologués et présentant toutes les garanties de façon à équiper 100% des habitants de la commune début mai. Nous reviendrons vers vous dès qu'ils seront disponibles pour vous informer sur les modalités de leur mise à disposition.

Je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, nos pensées les plus solidaires et je vous souhaite à toutes et tous force et patience pour surmonter les semaines à venir.

Xavier Gaudio
Maire de Soorts-Hossegor

Soorts-Hossegor infos

Lettre d'information municipale éditée par la ville de Soorts-Hossegor
18, avenue de Paris
40150 Soorts-Hossegor
Tél. : 05 58 41 79 10

Directeur de publication :
Xavier Gaudio

Rédaction :
service communication

© Photographies :
A. Benoit (page 1), D. Tran,
J. Gabbiani et M. Vibert

Réalisation et Impression :
Altergraf • RCS 753 800 515





Soorts-Hossegor à l'heure du confinement

Le 17 mars comme partout ailleurs, Soorts-Hossegor débutait son confinement suite aux directives du chef de l'État pour tenter d'enrayer la propagation du COVID-19. Dans ce contexte exceptionnel, la Ville a lancé son Plan de Sauvegarde Communal et met en œuvre au quotidien de nombreuses actions pour garantir la continuité du service public, protéger et sensibiliser les habitants, organiser la solidarité, soutenir l'économie et préparer la relance.

État-civil, ordures ménagères, propreté, sécurité, urbanisme... sont autant de services publics indispensables à la vie de la commune. Ils continuent d'être assurés par les agents de la collectivité.

Parmi les premières mesures prises par la Ville, l'accueil des enfants des personnels contraints et le maintien des repas à domicile pour les seniors ont été organisés. Une permanence téléphonique est assurée de 10 h à 12h et de 13h30 à 17h au 05 58 41 79 10 ou sur accueil-mairie@hossegor.fr pour répondre à toutes vos questions et faire le lien entre les différents services municipaux assurant ainsi une meilleure réactivité.

// Pour vos démarches

Trois options : en ligne sur le site www.soorts-hossegor.fr, par téléphone au 05 58 41 79 10 ou par mail aux services concernés.

Dossiers urgents d'urbanisme

- Les dossiers peuvent uniquement être transmis par courrier postal ou déposés dans la boîte aux lettres de la mairie.
- Il ne peut intervenir d'accord tacite ou de recours sur les dossiers d'urbanisme de type permis de construire, déclara-



tions préalables, demandes de clôtures, certificats d'urbanisme, déclarations d'intention d'aliéner, etc. pendant la période d'état d'urgence sanitaire. Le délai d'instruction d'une demande qui expire après le 12 mars 2020 est désormais suspendu et reprendra son cours un mois après la déclaration de la fin de l'état d'urgence sanitaire comme le stipule l'ordonnance 2020-306 du 25-03-2020.

- Le service instructeur de MACS a également mis en place un fonctionnement en mode dégradé. Plus d'infos sur le site www.cc-macs.org



État civil

Une permanence en mairie permet l'enregistrement des actes de naissance et de décès. Les autres types d'actes ou de demandes liés à l'état civil sont traités uniquement par voie dématérialisée ou par courrier et reportés lorsque les textes imposent la présence physique des intéressés et ne présentent pas un caractère d'urgence.

Mariage et PACS

Ils ont été reportés au regard des mesures limitant les déplacements et le regroupement des personnes. Il peut toutefois être fait exception à cette règle pour des motifs justifiant d'une urgence à l'établissement du lien matrimonial ou du partenariat.

Infos mairie

Résultats du 1^{er} tour des élections municipales

Henri Arbeille remporte 48% des voix contre 37,4% pour Christophe Vignaud et 14,6% pour Jean-Jacques Tirquit. La date du 2^e tour n'est pas connue à ce jour.

INFOS PRATIQUES

// Inscriptions scolaires

Vous pouvez inscrire vos enfants à l'école pour l'année scolaire 2020/2021 à condition qu'ils soient nés en 2017 et résident sur la commune. Merci de nous envoyer les pièces justificatives (livret de famille et justificatif de domicile) par mail à service-scolaire@hossegor.fr. En réponse, vous recevrez un certificat de pré-inscription. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2020.

// Du courrier ?

Vous devez vous rendre au bureau de Poste de Capbreton ouvert de 9h-12h et de 13h30 à 17h. Pour tout renseignement : 0 890 210 210

// Actes notariés à distance

Compte tenu de l'impossibilité pour les parties de se rendre physiquement chez un notaire, le Décret n°2020-395 du 3 avril 2020 permet d'établir des actes notariés sur support électronique. Cette dérogation à la signature manuscrite et à la présence des parties à l'office notarial, est valable à compter du 5 avril et jusqu'au 24 juin.

// Soutien aux entreprises

La municipalité exonère les commerces et les concessions payant un loyer à la commune durant la période de non exploitation. En complément de cette mesure, les prélèvements automatiques ont été décalés au 17/08 et 15/09/2020.

Par solidarité et pour préserver le tissu économique de la ville, les propriétaires de murs commerciaux sont invités à ne pas faire payer de loyers commerciaux durant l'état d'urgence sanitaire.

À noter également : des mesures immédiates de soutien ont été prises par le Gouvernement.

Plus d'infos : CCI = 06 07 31 43 64
ou la CMA = 05 58 05 81 81
soutien-covid19@cma-40.fr

Au plus près des seniors

L'EHPAD Les Magnolias a lancé dès l'annonce du confinement son protocole de sécurité pour protéger la santé de ses résidents et de son personnel. Toutes les recommandations sanitaires (gestes barrières, port de gants, charlottes et masques...) sont scrupuleusement respectées sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé. Si les visites aux personnes âgées sont interdites pour les protéger d'une éventuelle infection, pour autant, le personnel veille à accompagner les résidents durant cette période et à leur proposer dans la mesure du possible des échanges téléphoniques, par skype ou par courrier avec leurs familles. Formant une vraie bulle sanitaire autour d'eux, l'établissement prend également en charge l'entretien de leur linge et toutes les petites courses filtrant ainsi les entrées extérieures.

En chambre, des activités sont organisées par la psychologue et grâce aux dons de commerçants solidaires, chocolats et bouquets de fleurs ont été offerts pour les fêtes de Pâques. Une situation difficile que les résidents perçoivent pourtant avec sagesse et sérénité.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Une cellule d'appel a été constituée pour contacter régulièrement les personnes âgées et isolées afin de s'assurer qu'elles vont bien. Le portage de repas à domicile se poursuit pour les bénéficiaires de ce service avec une augmentation de 10 à 15 repas par jour. En effet, les personnes de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer, en situation de handicap ou à titre dérogatoire peuvent aussi en faire la demande durant la crise. Pour compléter ce dispositif d'aide à la personne, le CCAS a également mis en place une livraison de courses une fois par semaine – le mercredi – en partenariat avec Carrefour Express et les Halles. Contacter le service social pour plus d'informations au 05 58 41 79 10 ou par mail ccas@hossegor.fr.

En Bref

// Centre médical avancé

À l'initiative de professionnels de santé et de l'équipe municipale de la ville, un centre médical avancé a été mis en place au jaï alai. Il pourrait être destiné à filtrer les patients présentant des symptômes du covid-19 envoyés par les cabinets médicaux ou les urgences dans le cas où leurs structures seraient saturées. Il sera activé uniquement sur la demande des professionnels et avec l'accord de l'ARS.

// Distribution de masques

La ville est en cours de sélection d'un fournisseur de masques en tissu parfaitement conformes aux normes pour les distribuer aux habitants avant la fin du confinement. Pour une efficacité maximale, le masque en tissu doit être porté à même la peau, étroitement ajusté sur le nez, les joues et le menton. Il est recommandé de l'utiliser moins de 4 h par jour et de le toucher le moins possible avec les mains. Une bonne hygiène des mains

est d'ailleurs impérative afin d'éviter une « surcontamination » du masque. Après utilisation, il doit être jeté ou lavé pendant 30 minutes à 60 °C.

// Initiatives solidaires

La société Eyes up, installée à Pédebert a offert 30 000 ponchos légers à la Ville. Un don qui doit permettre de remplacer les surblouses manquantes aux soignants et professionnels de santé dans les EHPAD, au centre médical avancé ainsi qu'à tout professionnel en contact direct avec le virus.

// Bénévoles

Vous êtes nombreux à avoir sollicité la mairie pour apporter votre aide. Le personnel suffit à ce jour pour répondre aux demandes et nous n'avons pas encore la possibilité de vous équiper pour vous protéger et protéger les autres. Toutefois les personnes qui le souhaiteraient peuvent être ajoutées à la liste des bénévoles en contactant la mairie.

▷ SÉCURITÉ

Un confinement de mieux en mieux respecté

Si au départ beaucoup trop de personnes ont fréquenté les plages, le lac et autres espaces publics, les mesures municipales d'interdiction des activités nautiques et des lieux publics couplées aux interdictions préfectorales des plages et du lac ainsi qu'aux contrôles effectués par la gendarmerie et la police municipale ont porté leurs fruits et permis d'améliorer la situation.

Stationnement gratuit

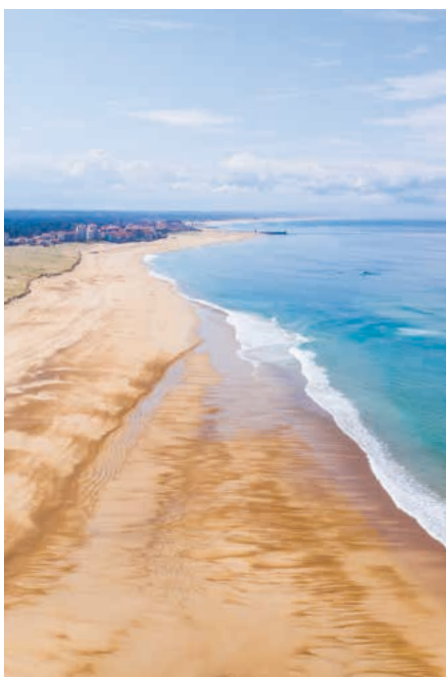
Habituellement lancé au 1^{er} avril le dispositif de forfait de post-stationnement reste désactivé jusqu'à nouvel ordre.

Locations saisonnières et résidences secondaires

Pour éviter l'afflux de vacanciers dans le Sud Ouest durant l'état d'urgence sanitaire, la préfecture des Landes a pris un arrêté le 3 avril dernier interdisant les locations saisonnières jusqu'à nouvel ordre.

Elle a, par la suite, adressé une mise en garde aux plateformes de location d'hébergements touristiques leur demandant de suspendre toute location saisonnière.

Dès lors, les autorités ont renforcé les contrôles sur les routes pour verbaliser les personnes en infraction et stopper les départs en vacances vers les résidences secondaires tandis que la police municipale effectue des contrôles ciblés et réguliers auprès des locations saisonnières.



▷ ÉCONOMIE

Vos commerces s'organisent

Tous vos commerces de première nécessité (alimentation, pharmacie, point presse...) restent ouverts. À titre dérogatoire, les Halles d'Hossegor et le marché de producteurs de Soorts sont maintenus sous condition du respect des règles de sécurité.

- >> Le **marché de Soorts** est ouvert tous les samedis de 8h à 13h
- >> Les **Halles** sont ouvertes tous les jours de 8h à 13h.

Pensez à la livraison !

Parmi les supérettes, boulangeries, pâtisseries, fromageries, cavistes, certains proposent des livraisons à domicile. Des restaurants font également la vente à emporter. Enfin retrouvez vos commerces sur leur site pour des commandes en ligne.

- >> Pensez à les **appeler pour vous renseigner !**

Début de saison

Les équipes communales préparent la saison et ont débuté l'installation des concessions de plage et des postes de secours des nageurs-sauveteurs. Ils poursuivront avec le nettoyage des plages et la préparation de leurs accès et en parallèle le travail d'entretien et de jardinage. En cours aussi le recrutement des nageurs sauveteurs, des vigiles et des ASVP.

Les événements reportés

Les manifestations programmées en mai et en juin ont été annulées par leurs organisateurs (exposition Caroline Secq, SwinRun, Lire sur la vague, les Années Trente, le Salon du livre...). Il est probable que la plupart des événements de juillet et août soient aussi annulés en conformité avec les directives de la préfecture.

- >> Retrouvez les infos sur **hossegor.fr**

▷ ENVIRONNEMENT

Collecte perturbée

La collecte des déchets recyclés est interrompue jusqu'à nouvel ordre. Le SITCOM vous invite à déposer vos déchets ou emballages ménagers dans les conteneurs à ordures ménagères. En revanche les encombrants et les déchets végétaux doivent être gardés chez soi.

- >> **Pour toute question** une permanence téléphonique est assurée au SITCOM de 8h à 12h du lundi au vendredi au 05 58 72 70 14.

▷ CLIN D'ŒIL

Vos témoignages

Envoyez-nous des témoignages de votre vie quotidienne par mail pour les archives de la ville (photos, vidéos, témoignages) pour écrire notre Histoire à : communication@hossegor.fr.

Concours

L'office de tourisme a lancé un concours photos sur le thème « Comment vivez-vous votre confinement ? » et invite à partager son quotidien, ses photos et vidéos prises depuis sa fenêtre ou sur son balcon en story avec #fenetresurhossegor et @hossegorofficiel.

